

Japon

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Japon compte 75 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Quarante-quatre de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Le Japon a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument d'acceptation le 26 septembre 2018. L'IM est entré en vigueur pour le Japon le 1er janvier 2019. Subséquemment, le Japon a formulé des notifications supplémentaires afin d'élargir la liste des conventions qui seront couvertes aux fins de l'IM¹⁰⁷. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet. Le Japon n'a pas notifié aux fins de l'IM ses conventions avec l'Arménie, le Bélarus, le Brésil, le Brunei Darussalam, les États-Unis, la Géorgie, le Sri Lanka, la Suisse, la Thaïlande, le Viet Nam et la Zambie, qui n'ont pas rejoint l'IM ou ont rejoint l'IM, mais n'ont pas notifié la convention avec le Japon. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM. Le Japon a indiqué qu'il notifierait ces conventions lorsque les partenaires de convention se joindront à l'IM et notifieront leurs conventions avec le Japon à être modifiées sous l'IM, sauf lorsqu'une convention sera mise à jour via des négociations bilatérales pour être conformes au standard minimum.

Le Japon a signé un instrument bilatéral de mise en conformité concernant sa convention avec la Géorgie.

Le Japon a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Azerbaïdjan* et la Suisse¹⁰⁸.

Le Japon a indiqué dans sa réponse au questionnaire sur les examens par les pairs que les conventions conclues avec l'Arménie, le Bélarus, le Brésil, le Brunei Darussalam, Sri Lanka, la Thaïlande, le Viet Nam et la Zambie ne soulevaient pas de préoccupation importante en matière de chalandage fiscal au regard de sa juridiction.

Le Japon met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP pour ses conventions conformes avec l'Arabie saoudite, le Canada, le Chili, la Corée, les Émirats arabes unis, l'Équateur*, l'Égypte, la Finlande, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, Israël, la Jamaïque, le Kazakhstan, le Luxembourg, la Norvège, Oman, le Pakistan, le Pérou, la Pologne, le Portugal, le Qatar, la République slovaque, la République tchèque, Singapour, la Slovénie et l'Ukraine. Le Japon met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP associée à la règle LOB pour ses conventions conformes avec l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni et l'Ouzbékistan*¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Le Japon a formulé des notifications additionnelles pour élargir la liste de conventions couvertes par l'IM le 14 février 2020 et le 22 juillet 2020.

¹⁰⁸ Le 16 juillet 2021, le Japon et la Suisse ont signé un protocole portant modification de la convention fiscale signée en 1971 entre les deux pays, telle que modifiée par le protocole de 2010.

¹⁰⁹ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, le Japon choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM). Le Japon a formulé une réserve conformément à l'article 6(4) de l'IM afin de ne pas appliquer l'article 6(1) concernant les conventions qui contiennent déjà la version adéquate du préambule (une convention).

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec le Japon.

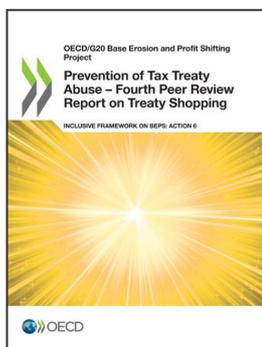
Synthèse de la réponse de la juridiction – Japon

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Allemagne	Oui, autres		COP + LOB
3	Arabie saoudite	Oui, IM		COP
4	Australie	Oui, IM		COP + LOB
5	Autriche	Oui, autres		COP + LOB
6	Azerbaïdjan*	Non	Non	
7	Belgique	Oui, autres		COP + LOB
8	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
9	Canada	Oui, IM		COP
10	Chili	Oui, autres		COP
11	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
12	Corée	Oui, IM		COP
13	Croatie	Oui, autres		COP + LOB
14	Danemark	Oui, autres		COP + LOB
15	Égypte	Oui, IM		COP
16	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
17	Équateur*	Oui, autres		COP
18	Espagne	Oui, autres		COP + LOB
19	Estonie	Oui, autres		COP + LOB
20	États-Unis	Non	Non	LOB détaillée
21	Fédération de Russie	Oui, autres		COP + LOB
22	Fidji*	Non	Oui, IM	COP
23	Finlande	Oui, IM		COP
24	France	Oui, IM		COP + LOB
25	Géorgie	Non	Oui, autres	COP + LOB
26	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
27	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
28	Inde	Oui, IM		COP
29	Indonésie	Oui, IM		COP
30	Irlande	Oui, IM		COP
31	Islande	Oui, autres		COP + LOB
32	Israël	Oui, IM		COP
33	Italie	Non	Oui, IM	COP
34	Jamaïque	Oui, autres		COP
35	Kazakhstan	Oui, IM		COP
36	Koweït*	Non	Oui, IM	COP
37	Lettonie	Oui, autres		COP + LOB
38	Lituanie	Oui, autres		COP + LOB
39	Luxembourg	Oui, IM		COP
40	Malaisie	Non	Oui, IM	COP
41	Mexique	Non	Oui, IM	COP
42	Norvège	Oui, IM		COP
43	Nouvelle-Zélande	Oui, IM		COP + LOB

44	Oman	Oui, IM		COP
45	Ouzbékistan*	Oui, autres		COP + LOB
46	Pakistan	Oui, IM		COP
47	Pays-Bas	Oui, IM		COP + LOB
48	Pérou	Oui, autres		COP
49	Pologne	Oui, IM		COP
50	Portugal	Oui, IM		COP
51	Qatar	Oui, IM		COP
52	République slovaque	Oui, IM		COP
53	République tchèque	Oui, IM		COP
54	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
55	Royaume-Uni	Oui, IM		COP + LOB
56	Singapour	Oui, IM		COP
57	Slovénie	Oui, autres		COP
58	Suède	Non	Oui, IM	COP + LOB
59	Suisse	Non	Non	COP + LOB
60	Turquie	Non	Oui, IM	COP
61	Ukraine	Oui, IM		COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Arménie	Oui
2	Bangladesh*	Non
3	Bélarus	Oui
4	Brésil	Oui
5	Brunei Darussalam	Oui
6	Kirghizistan*	Non
7	Moldova*	Non
8	Philippines*	Non
9	Sri Lanka	Oui
10	Tadjikistan*	Non
11	Thaïlande	Oui
12	Turkménistan*	Non
13	Viet Nam	Oui
14	Zambie	Oui



Extrait de :
Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Japon », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/8497c8ae-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.